

ciel. Quand les élus de Dieu représentent humblement leurs propres mérites, ils n'oublient pas que ces mérites eux-mêmes n'ont d'existence et de valeur que par les mérites et la médiation du Sauveur Jésus.

De même donc que les causes secondes, dans l'ordre naturel, proclament par leurs opérations la puissance et la bonté du Créateur qui leur a donné l'être et l'agir ; ainsi les prières des Saints et leurs mérites auprès de Dieu sont le témoignage le plus éclatant de la vertu renfermée dans les mérites de Jésus-Christ. Tous ces intercesseurs racontent sa gloire : car si leurs prières sont écoutées, c'est parce qu'ils prient en son nom. Ils racontent en même temps son inépuisable bonté : c'est parce qu'il les aime, parce qu'il veut les glorifier, parce qu'ils sont ses membres, qu'il leur a donné de participer à sa puissance d'impétration, à ses fonctions de Médiateur auprès du Père.

La doctrine catholique est si belle qu'on ne peut trop en approfondir les analogies et les convenances. L'apôtre saint Jean, dans la première de ses épîtres, invite les chrétiens « à considérer combien grande est pour nous la charité du Père, puisqu'il nous a donné de porter le nom d'enfants de Dieu et de l'être en effet. Oui, leur dit-il, nous sommes dès maintenant les enfants de Dieu » (1) ; les frères, ajoute saint Paul, et les cohéritiers de Jésus-Christ, son premier-né (2) ; non pas toutefois, comme lui, par nature, mais par miséricorde et par grâce. Et ce privilège, loin de rabaisser la grandeur du Fils unique, en est la plus éclatante manifestation.

(1) I Joan., III, 1, 2.

(2) Rom., VIII, 17.

En effet, la gloire de Dieu, c'est d'être tellement grand, tellement bon, tellement riche et tellement beau que, sans s'épuiser ni s'appauvrir, il puisse à toute heure verser à torrents sur ses créatures bonté, richesses et beauté. Ainsi, la gloire du Fils par nature est de pouvoir, en restant l'Unique dans l'incommunicable sublimité de sa sphère, devenir en sa qualité d'homme l'instrument ineffable des adoptions paternelles.

Prétendre exclure celles-ci pour l'honneur du Fils unique, c'est dire ou que la perfection de cet Unique est trop bornée pour se communiquer sans déchoir, ou que le sang versé par lui sur le Calvaire n'est pas d'un prix à payer surabondamment la dignité des enfants d'adoption. Pour moi, Jésus, mon frère et mon Dieu, vous m'apparaissez d'autant plus beau, d'autant plus riche et plus aimé, d'autant mieux l'Unique du Père, qu'il vous donne plus de frères et de cohéritiers. Leur éclat rehausse votre grandeur ; et plus nombreux je les vois se presser autour de vous, plus je vous admire et je vous aime. Transportez ces idées à la puissance d'intercession, et vous comprendrez comment la multitude des intercesseurs, loin d'éclipser la gloire du Médiateur unique qu'est Jésus-Christ, la relève et lui donne, auprès des hommes et des Anges, une splendeur toujours croissante : car c'est par lui qu'ils prient, et leur prière est à la mesure de la vertu que leur ont imprimée ses propres mérites.

Ces considérations générales suffiraient, même en dehors de tout le reste, à faire comprendre combien il était juste et naturel pour Jésus-Christ de confier à sa mère la puissance d'intercession que nous admirons en elle. Marie est Mère de Dieu ; donc il se devait à

lui-même de la glorifier au-dessus de toute créature. Et puisque la gloire de la créature est de coopérer aux œuvres divines, à celles-là surtout qui vont à la perfection surnaturelle des hommes, il fallait que les prières de cette bénie Vierge, appuyée sur son Bien-aimé, eussent toujours un libre accès au trône de la miséricorde : car c'est en priant qu'elle peut faire descendre sur nous les grâces de salut.

N'oublions pas, en lui reconnaissant la primauté d'intercession, même à considérer les raisons qui lui sont communes avec les autres Saints, qu'elle a des titres qui lui sont exclusivement propres. Je ne les expliquerai pas à nouveau : ce serait répéter ce que nous avons surabondamment développé dans cette deuxième partie (1). Mieux vaut passer à la conclusion qui se dégage naturellement de ces vérités.

III. — Si les effusions de la grâce sur les hommes sont attachées aux intercessions des Saints, et très spécialement à celles de Marie, il est bon pour nous, il nous est salutaire, et c'est dans les intentions de Dieu, que nous, de notre côté, nous recourions par la prière à sa médiation. L'embarras n'est pas de trouver les preuves de cette conséquence, mais de faire un choix dans la foule de celles qui se présentent.

Tout d'abord, il serait facile d'appliquer à ce nouveau point de doctrine les arguments de convenance par lesquels nous avons tout à l'heure établi le premier. En effet, c'est par cette invocation que se consume l'unité que Dieu a voulu mettre entre ses créatures, quand il a fait dépendre de l'intercession de Marie l'octroi de ses grâces.

(1) II^e Partie, L. v, c. 1, etc.

C'est encore par là que Dieu, Notre Seigneur, assure à sa mère la pleine glorification qu'il recherchait pour elle, en lui communiquant le privilège d'être l'instrument privilégié de ses miséricordes. Saurions-nous assez que notre salut est dans ses mains, si nous ne devions pas implorer son assistance, et reconnaître en la priant qu'elle est vraiment notre bienfaitrice et notre avocate toute-puissante auprès de Dieu? Aurait-elle pleinement cette consolation, cette joie la plus délicate pour une mère, de nous faire du bien, si nous ne tendions pas les mains vers elle, si nous n'allions pas nous jeter suppliants entre ses bras; si nous ne devions pas lui crier du fond de notre misère : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte*; si nous recevions ses bienfaits, sans qu'il nous fût besoin de faire appel à son cœur; en un mot, s'il ne fallait jamais qu'elle entendit nos prières avant de prier elle-même pour nous?

Nous le savons trop bien, les hommes auraient peu d'empressement à célébrer les louanges de Dieu, une fois affranchis du besoin de s'élever vers lui par la prière, en vue d'obtenir son assistance; et c'est ce que Notre Seigneur a bien compris, puisqu'il a fait du culte divin, c'est-à-dire, de l'assistance au saint sacrifice, des sacrements et des autres parties de la Liturgie sacrée, le canal par où nous viendraient ses grâces. Il en irait ainsi de votre culte, ô sainte Mère de Dieu, si le bénéfice de vos intercessions auprès de votre Fils n'était pas attaché, pour une grande part, aux prières que nous portons au pied de votre trône, ou que nous remettons entre vos mains pour que vous daigniez les présenter vous-même en notre nom.

Vainement on nous prêcherait que vous êtes toute

belle, toute sainte, la plus grande des créatures et la plus aimable, la Mère du Seigneur et notre mère; vainement on ajouterait que toutes les grâces répandues par Dieu sur les hommes sont attachées à votre intercession, tellement que tout don de la divine bonté doit passer par vos mains, avant d'arriver jusqu'à nous; ces motifs et d'autres encore seraient bien faibles pour attirer les hommes à vos pieds, le cœur pénétré de respect, de reconnaissance et d'amour, tant que l'exercice de votre médiation ne dépendrait pas des hommages qu'ils nous rendent et des supplications qu'ils vous offrent. La preuve en est dans un phénomène journalier. Qu'allons-nous porter à vos sanctuaires de choix; qui nous amène à vos autels; que renferment perpétuellement nos hymnes de louanges? Des demandes, encore des demandes. Nous sommes comme ces petits enfants qui courent se jeter dans le sein de leur mère, quand ils sont poussés de quelque désir qu'elle seule peut satisfaire, trop oublieux d'elle tant qu'ils n'ont rien à réclamer de sa tendresse. Au ciel, ni notre louange, ni les témoignages de notre amour n'auront besoin d'un semblable stimulant. Mais alors l'imperfection présente aura cessé; alors surtout nous vous contemplerons dans le plein rayonnement de votre gloire, de votre bonté maternelle et de toutes vos perfections.

Voulez-vous d'autres raisons de convenance? Pourquoi devons-nous prier Jésus-Christ, *per Dominum nostrum Jesum Christum*, quand nous allons à Dieu pour lui demander ses grâces? Parce que c'est par Jésus-Christ qu'il a décidé de nous les donner. Or cela même nous mène à prier aussi la Mère de Dieu: car c'est aussi par elle que Jésus-Christ répand sur

nous les grâces qu'il a méritées. Donc, le même ordre de Providence qui nous fait implorer la miséricordieu se bonté du Sauveur, veut aussi que nous nous recourions à sa mère, comme à l'universelle distributrice des dons célestes.

Tout à l'heure, je montrais les petits enfants se réfugiant dans le sein maternel, toutes les fois qu'ils sont menacés d'un péril ou pressés de quelque besoin. C'est là, disions-nous, le modèle qu'il nous faut imiter. Mais à quoi bon parler des enfants ordinaires? Allons à Nazareth et contemplons un autre enfant, celui dont le prophète a dit: « Un petit enfant nous est né; un fils nous a été donné » (1). Voyez combien humble, respectueuse et tout amoureuse est sa dépendance envers sa mère; mais voyez aussi comme il recourt à sa tendre sollicitude pour en recevoir tous les soins réclamés par son état de faiblesse et d'infirmité: c'est qu'il n'ignore pas qu'il a été commis par le Père à sa maternelle providence. Or, que sommes-nous dans l'ordre de la grâce par rapport à Marie? Des enfants: moins encore, de petits enfants, des enfants en formation. Donc, à nous aussi de faire comme Jésus: non seulement de vénérer et d'aimer cette mère, mais de chercher par nos prières auprès d'elle tout ce qui peut contribuer à la conservation, au développement de notre vie surnaturelle et divine.

C'est pourquoi la sainte Église ne cesse, comme nous l'avons déjà vu, de prier Marie. Pas un instant du jour ou de la nuit, où cette première fille de la Mère des hommes ne soit à genoux devant elle pour solliciter sa maternelle et puissante protection. Et ce

(1) Isa., ix, 6.

culte de prière, elle ne cesse aussi de le recommander aux fidèles, ses enfants, tantôt par voie d'autorité, tantôt par voie de conseil et d'insinuation. Par voie d'autorité, quand elle les appelle à certaines fêtes de Marie, les obligeant par un précepte exprès à les célébrer avec elle. Par voie de conseil ou d'insinuation, quand elle leur recommande mille pratiques salutaires à l'honneur de la Reine du ciel, pratiques qui sont avant tout des prières. Donc, pour conclure, rien de plus convenable, rien qui s'harmonise plus heureusement avec les privilèges et le rôle de Marie dans l'œuvre du salut, que le culte d'invocation que les fidèles du Christ lui ont toujours rendu.

CHAPITRE V

Encore sur le culte d'invocation de la sainte Vierge. — Ce culte est-il nécessaire aux hommes; — et s'il l'est, de quelle nécessité? — Dernière question : comment et dans quelle mesure le culte de la Mère de Dieu peut-il être considéré comme une note de la véritable Église du Christ?

I. — Reste à résoudre une autre grave question. Est-ce, non seulement une souveraine convenance, mais encore une nécessité d'avoir pour la sainte Vierge la dévotion filiale qui se traduit par la prière? Au fond, la question ici posée diffère peu de cette autre : y a-t-il nécessité pour les enfants de Marie de rendre un culte positif à leur mère; car, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, le culte de prière enferme le culte de louanges, et réciproquement le culte de louanges est, d'une manière plus ou moins explicite, un culte de prière. Il faut encore l'avouer, les théologiens et les maîtres de la doctrine spirituelle abordent assez rarement cette question; au moins, pour la traiter directement, et, comme on dit, *ex professo*. Ils aiment mieux parler des avantages incomparables attachés à la dévotion pour la Mère de Dieu. Tous pourtant n'ont pas gardé le silence.

Mais, avant d'écouter leurs réponses, précisons d'abord les divers sens que peut avoir la question. Ceux-ci dépendent de la manière dont on entend la *nécessité*. Il y a ce qu'on appelle la *nécessité de précepte* et